

Lettre du jeudi

Le congrès de Beitlehem : un nouveau départ ?

Khalifa Chater

«Nous allons rester ici (en Palestine) et nous allons combattre ici sur notre terre, notre patrie. Nous allons combattre et travailler pour prouver au monde entier que le fatah ne peut être divisé » (Le Président Abbas, Discours après son élection par le congrès de Beitlehem, 8 août 2009).

Les débats vifs et animés des délégués et les motions qu'ils ont adoptées attestent que le diagnostic lucide d'Abou Mazen et son souhait, d'un «un nouveau départ» du Fath pour atteindre «la libération et l'indépendance» étaient largement partagés par le VIe congrès (4 - 11 août 2009). Accord sur la vision d'avenir et définition de la stratégie générale, les assises animées de Beitlehem ont permis de construire le compromis, pour réaliser cet enjeu de consensus de l'OLP. Les composantes du Fath, les courants d'opinion - certains se hasardaient à parler de courants idéologiques - ont pu se concerter, échanger leurs points de vue et harmoniser leur vision. Les motions adoptées ont permis d'exprimer cette convergence sur la stratégie et la tactique du Fath, en tant que mouvement de libération, devant affirmer sa vocation et conjuguer les moyens qu'il doit mettre en œuvre.

I - Fidélité aux fondamentaux du Fath : Le rapport politique adopté par le congrès du Fath dimanche, 9 août, fut complété par un amendement qui met en valeur les revendications des délégués et exprime les priorités stratégiques, qu'ils identifient. Présenté par le délégué Mahmoud El-Aloul et adopté à l'unanimité (moins une voix), l'amendement souligne ces cinq points :

1- «Fath est fidèle à sa vocation de mouvement de libération nationale, ayant pour objectif la lutte contre l'occupation et la réalisation de l'indépendance nationale. Il relève du mouvement national arabe et du front des forces mondiales au service de la libération et de l'indépendance des peuples.

2- Le mouvement Fath souligne que sa contradiction essentielle est avec l'occupation israélienne. Toutes autres contradictions restent secondaires. Elles peuvent être résolues par l'établissement de relations et le dialogue, avec les moyens possibles de défense de l'unité nationale, de la légitimité palestinienne et de la volonté nationale palestinienne autonome.

3- Le mouvement Fath affirme sa fidélité aux martyrs et à leurs sacrifices. Il lutte pour la libération des prisonniers. Il soutient les principes fondamentaux du peuple palestinien, concernant la libération de la terre et de Jérusalem, la disparition de la colonisation et le retour des réfugiés.

4 - Pour réaliser ces objectifs, nous n'abandonnons pas, en dépit de notre attachement à une paix juste, aucun de nos moyens (de lutte). Nous sommes convaincus que la résistance, sous toutes ses formes, constitue un droit pour les peuples occupés, pour affronter leurs occupants.

5- Ce manifeste fait partie intégrante du programme politique, adopté par le VI^e congrès du mouvement de libération nationale Fath ». (*El-Quds*, 11 août 2009, traduction personnelle).

II- Un rajeunissement de l'équipe dirigeante : Le Fatah a voté pour le rajeunissement de sa direction. Selon les premiers résultats rendus publics, (non encore officiels), la direction nouvelle intègre les représentants de la « jeune garde » qui obtiennent la majorité au Comité central du Fatah. Faut-il s'étonner ou s'en offusquer de ce processus, qui est dans la nature des choses ? Le passage du témoin à des jeunes militants ne peut que conforter les fondateurs et à renforcer la direction d'Abou Mazen, que les délégués considèrent comme un gage de succès. Continuité et changement, ce qui caractérise la vie des mouvements nationaux, à l'écoute de leurs adhérents. L'entrée dans le comité central de Marouane Barghouti, figure charismatique du Fatah, emprisonné à vie en Israël, atteste cette relation organique entre les acteurs politiques et les prisonniers politiques, coupables de défense de leur patrie. Ne sous-estimons pas les effets de cette capacité de renouvellement et cette fidélité aux fondamentaux de la cause nationale qui suscite une mobilisation générale.

Conclusion : Le congrès du Fath a subi les effets d'une escalade parallèle du mouvement Hamas, qui a tenu à empêcher les délégués de Gaza à rejoindre ses assises nationales et du gouvernement israélien, qui a rejeté toute proposition d'arrêt de la colonisation. Le mouvement palestinien doit-il faire le pari sur des initiatives américaines, comme l'ont affirmé certains de ses adversaires ? La lecture des discours des délégués, l'analyse des débats et le décryptage des motions attestent que le mouvement palestinien, tout en comptant sur ses propres forces, sur ses stratégies de résistance, doit s'appuyer sur le soutien international susceptible de faire valoir le principe d'autodétermination et de combattre la colonisation et l'apartheid.

Khalifa Chater
Khalifa chater@imail.com